



ÉCHO DE LA SOURCE

F
O
N
T
E
N
A
Y

M
A
I

2
0
2
1



Chères Fontenaysiennes, chers Fontenaysiens,

Le 14 avril 2021, le Conseil Municipal a voté son premier budget. La situation financière de notre commune est saine et ce budget a été établi avec la volonté de garantir et d'améliorer nos services et le cadre de vie de tous les Fontenaysiennes et Fontenaysiens, pour que le sentiment de bien vivre dans notre village perdure. L'aménagement du Clos Masure a démarré et les équipements (City-stade, aire de jeux et terrains de pétanque) devraient être opérationnels à la fin de l'année.

Sont à l'étude la réhabilitation de l'ancienne salle de musique, la restructuration complète de la salle de sport, l'ouverture d'une 10^{ème} classe à la rentrée 2023 entre autres...

Enfin, le mois de MAI rime avec LIBERTÉ. Les beaux jours nous appellent à l'extérieur, dans nos jardins en famille ou entre amis ...

Nous vous souhaitons un beau printemps dans la perspective d'un bel été à FONTENAY.

M-Catherine GRZELCZYK et toute l'équipe municipale

RECENSEMENT MILITAIRE 2021



Les jeunes gens et jeunes filles nés en avril, mai et juin 2005 (âgés de 16 ans révolus) sont priés de prendre rendez-vous à la mairie pour se faire recenser. Lors de votre rendez-vous, munissez-vous du livret de famille de vos parents, ainsi que votre pièce d'identité. La secrétaire de mairie procédera à votre inscription sur la liste de recensement militaire.



Mais n'oublie pas de te recenser

Elections régionales et départementales du 20 et 27 juin 2021

Les élections régionales et départementales se tiendront les 20 juin et 27 juin 2021. Ces élections, qui devaient initialement se tenir en mars 2021, ont finalement été reportées en raison de la pandémie de Covid-19.

Possibilité pour les électeurs de disposer de deux procurations (se connecter sur maprocuration.gouv.fr.)

Le déroulement du bureau de vote nécessite une organisation spécifique avec des recommandations sanitaires particulières.

Le conseil scientifique préconise que **tous les membres des bureaux de vote soient vaccinés ou tout du moins testés (48h avant le scrutin).**

Pour le 20 et 27 juin 2021, nous avons besoin pour tenir les bureaux de vote de personnes volontaires pour nous aider dans cette mission (temps de présence en demi-journée) ainsi que des personnes pour le dépouillement des résultats le soir à partir de 18 h.

Si vous êtes disponibles et que vous souhaitez participer à nos côtés à la tenue du bureau de vote et/ou de participer au dépouillement et que vous remplissez les conditions requises, merci de vous manifester auprès de la mairie en appelant le 02 35 30 13 06 ou mairie@fontenay-76.net le plus rapidement possible afin de nous permettre d'organiser ces deux journées de vote.



Commémoration du 8 mai 1945 à Fontenay.

Cette année les maires des communes d'Octeville-sur-Mer, Cauville-sur-Mer, Mannevillette et Fontaine la Mallet se sont joints à Mme Grzelczyk Maire de Fontenay pour commémorer ensemble le 8 mai 1945 date de la fin de la seconde guerre mondiale.

Après s'être recueillis devant le monument aux morts ils se sont rendus devant la tombe du sergent HILBURN Martin Ronald, soldat anglais mort à Fontenay le 6 septembre 1944. Les présidents des anciens combattants ainsi que l'association des Poppies for Tommies, Madame Reynolds et les enfants du CMJ étaient également présents à cette cérémonie qui s'est déroulée sous un soleil radieux.



Opération Allô Vill'âge et ADMR

BILAN de l'Opération Allô Vill'âge ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) avec Fontenay, (commune pilote)

En mars dernier, une opération de communication à destination des plus de 60 ans a été proposée aux habitants de Fontenay. Tous les participants ont pu prendre la parole, un premier parcours réussi avec la commune de Fontenay !



| | | |
|-----------|------------|----------------|
| Mémoire | 08/03/2021 | 7 participants |
| Sommeil | 15/03/2021 | 5 participants |
| Nutrition | 22/03/2021 | 6 participants |
| 5 sens | 29/03/2021 | 7 participants |



25 Fontenaysiens ont participé avec un taux de satisfaction de 76%.

Fort de ce succès, cette opération sera proposée par l'ADMR à d'autres communes

BUDGET 2021

1) EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF (CA)

Le CA correspond aux Dépenses/Recettes réelles de l'année 2020 en fonctionnement /investissement.

Contrôlé par le Trésorier et en parfaite adéquation avec le compte de gestion tenu par le Trésorier.

Il a été voté et adopté en conseil municipal du 14/04/2021.

Compte Administratif 2020 :

Dépenses de fonctionnement : **1 067 048,98€**

Recettes de fonctionnement : **1 347 870,47€**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT +280 381,49€

Dépenses d'investissement : **1 047 041,48€**

Recettes d'investissement : **1 231 600,91€**

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT +184 559,43€

Ces excédents sont reportés pour une partie en recettes d'investissement et l'autre en recettes de fonctionnement au Budget Primitif BP 2021.

2) LE BUDGET PRIMITIF 2021

Pour prévoir les recettes et les dépenses en fonctionnement et en investissement, on s'appuie sur les CA de l'année précédente. Ce qui permet de prévoir, d'anticiper le montant des dépenses en fonctionnement.

Pour l'investissement le BP tient compte des projets en cours, ceux à mettre en œuvre et des subventions attendues, recettes ou emprunts.

Pour 2021, le budget primitif se présente **et s'équilibre, en dépenses et recettes** comme suit:

FONCTIONNEMENT : 1 331 490,00€.

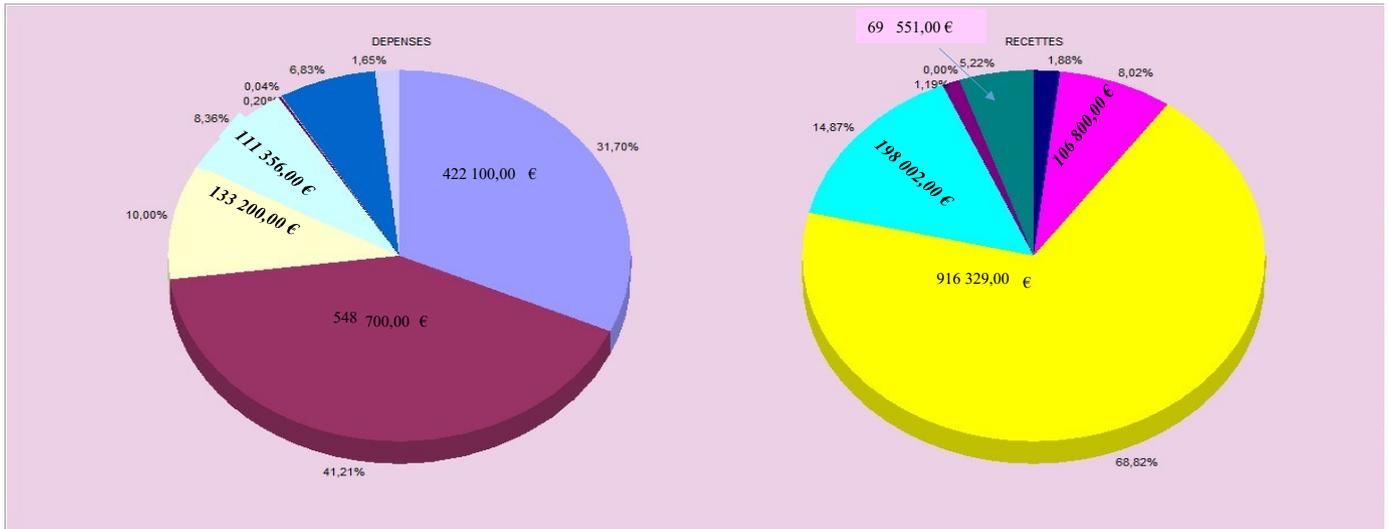
INVESTISSEMENT : 1 087 100,00€.

Concernant les taxes foncières, le Conseil Municipal a décidé, à 13 voix pour et 2 voix contre, d'appliquer les taux suivants :
Foncier bâti : 27,85 % + 1,00 % = 28,85 % auquel s'ajoute la part reversée par le Département (25,36 %) soit un total de 54,21
Foncier non-bâti : 45,86 % + 1,00 % = 46,86

*Abdou ALLASSAN (conseiller délégué aux finances)
M-Catherine GRZELCZYK (mairie)*



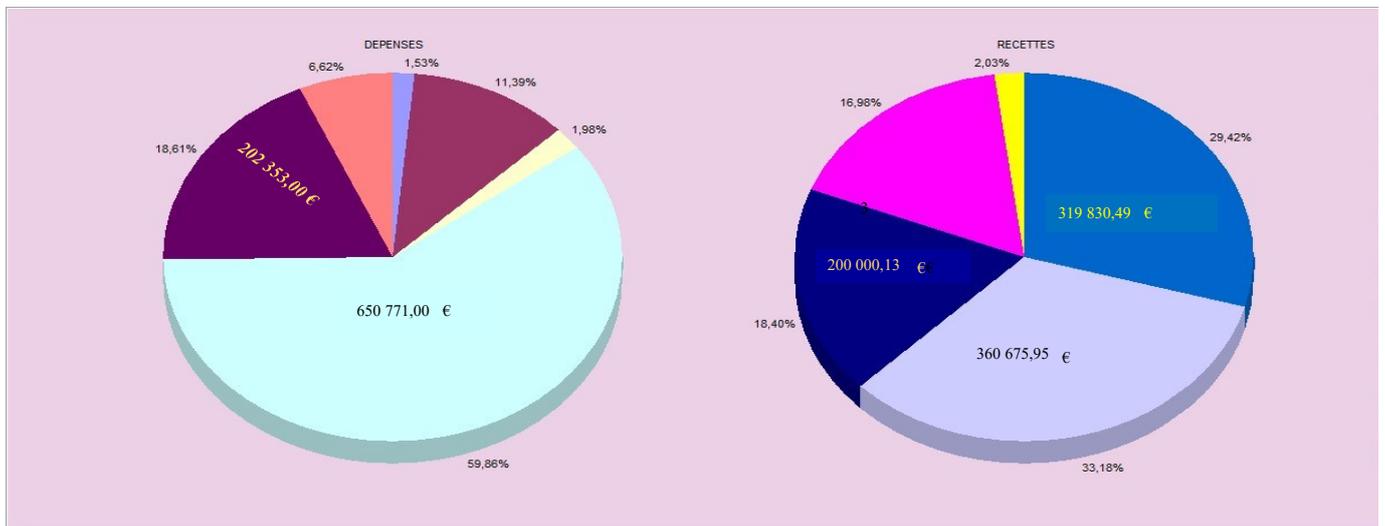
Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - commune de FONTENAY - BP 2021



| Dépenses prévisionnelles de fonctionnement | | |
|--|--|---------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 011 | Charges à caractère général (dépenses courantes) | 422 100,00 |
| 012 | Charges de personnel | 548 700,00 |
| 014 | Atténuations de produits (participation CU LHSM) | 133 200,00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 111 356,00 |
| 66 | Charges financières (dette) | 2 600,00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 500,00 |
| 022 | Dépenses imprévues | 91 000,00 |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 22 034,00 |
| | TOTAL DEPENSES | 1 331 490,00 |

| Recettes prévisionnelles de fonctionnement | | |
|--|--|---------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 013 | Atténuations de charges | 25 000,00 |
| 70 | Produits des services, domaine et ventes diverses (dont recettes périscolaire, cimetière, loyers divers) | 106 800,00 |
| 73 | Impôts et taxes | 916 329,00 |
| 74 | Dotations, subventions et participations | 198 002,00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 15 800,00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 8,00 |
| 002 | Excédent de fonctionnement reporté | 69 551,00 |
| | TOTAL RECETTES | 1 331 490,00 |

Vue d'ensemble prévisionnelle par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE de FONTENAY - BP - 2021



| Dépenses prévisionnelles d'investissement | | |
|---|--|---------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 16 | Emprunts et dettes assimilés | 16 680,00 |
| 20 | Immobilisations incorporelles (études) | 123 800,00 |
| 204 | Subventions d'équipement versées | 21 477,00 |
| 21 | Immobilisations corporelles (équipement et voirie) | 650 771,00 |
| 23 | Immobilisations en cours (constructions) | 202 353,00 |
| 020 | Dépenses imprévues | 72 019,00 |
| | TOTAL DEPENSES | 1 087 100,00 |

| Recettes prévisionnelles d'investissement | | |
|---|--|---------------------|
| Chapitre | Désignation | Montant |
| 10 | Dotations, fonds divers et réserves (dont FCTVA) | 319 830,49 |
| 13 | Subventions d'investissement reçues sur différentes opérations | 360 675,95 |
| 16 | Emprunts et dettes assimilés | 200 000,13 |
| 001 | Excédent d'investissement reporté | 184 559,43 |
| 040 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 22 034,00 |
| | TOTAL RECETTES | 1 087 100,00 |

Nouveaux aménagements de l'Espace Naturel

L'équipe technique de la commune a enfin pu poser le pont fabriqué par leurs soins dans leur atelier. Ils ont aussi installé un nouveau jeu à destination des jeunes enfants. Cet espace naturel, au cœur du village, est très apprécié par les petits et les grands.



UN GRAND NETTOYAGE DANS LES BOIS DE FONTENAY

Vendredi 30 avril, des membres du Conseil Municipal et de la Commission Environnement et Biodiversité ont participé au nettoyage des bois de Fontenay.

Le bois de la RD 111 souffre tout particulièrement de toutes sortes de déchets: plastiques, bouteilles, gravats, palettes... Une grande quantité de détritus a ainsi pu être éliminée.

La sauvegarde des bois de Fontenay est l'affaire de tous.

Ces bois sont les poumons de notre commune et sont des refuges naturels pour la Biodiversité.

Démarrage des travaux du « Clos Masure »

Depuis le début du mois de mars les travaux préparatoires à l'aménagement du Clos Masure ont démarré. Il s'agit de travaux de dessouchage (restes des frênes le long de la rue des Rouges Gorges), de terrassement des allées et de la future mare.

Cet espace de loisirs accueillera un terrain double de pétanque, un espace de jeux pour les enfants et un éco-pâturage autour de la mare.

Dans le même temps, un « city-stade » sera installé près de l'actuel skatepark.



RAPPELS CIVIQUES

Avec les beaux jours, il est bon de rappeler quelques règles de civisme.

Les travaux de jardinage, bricolage sont sources de nuisances sonores. Les horaires permettant l'utilisation des appareils à moteur thermique ou électrique, tronçonneuses, tondeuses et autres machines bruyantes sont fixés par arrêté municipal :



Du lundi au vendredi
8h30-12h/14h-19h

Samedi
9h-12h/15h-19h

Dimanche et jours fériés
10h à 12h

Ces précautions s'appliquent également à toute autre source sonore, pas seulement après 22H00 (chaîne HI-FI, radio, télévision, instrument de musique, réunions familiales et entre amis).